

Et, tout le temps, ils ont été un parti de lâcheurs, — abandonnant au lendemain des défaites les chefs de la veille et cherchant à trouver dans l'indiscipline l'oubli de leurs désappointements.

La curiosité publique, surexcitée au sujet des changements ministériels à Ottawa, commence à se calmer. Les circonstances qui sont rarement illogiques, indiquaient autre chose que ce qui est arrivé. Au mois de juillet dernier Sir John Abbott était décidé de résigner comme premier-ministre. Il ne s'en fut pas plus tôt exprimé, par l'intermédiaire de La Gazette, que des influences secrètes commençaient à se faire sentir et que la presse contredisait l'entrevue autorisée quelque jours auparavant par Sir John Abbott lui-même. Quelques temps après, on annonçait son départ pour l'Angleterre.

A cette époque, la rumeur donnait à entendre que, à la suite d'une discussion en conseil sur la situation politique, Sir John Thompson s'attendait à être appelé comme premier-ministre à courte échéance. Les choses traînèrent en longueur et finalement Sir John Abbott fit comprendre à ses collègues qu'il tenait à être reçu en Angleterre comme chef de l'exécutif canadien et qu'il renvoyait sa retraite à quelque temps plus tard.

Une couple d'incidents font croire qu'il y avait alors une certaine tension dans les rapports personnels entre les deux Sir Johns. Le premier-ministre fit un voyage à Ottawa pour rencontrer les ministres au complet. Bien que ses collègues fussent prévenus, personne ne le rencontra à la gare. Il se rendit seul au conseil, et fut très ennuyé d'y apprendre que Sir John Thompson était absent.

Le hasard a voulu que Sir Donald, arrivé récemment d'Angleterre, sans intention d'y retourner si tôt, repartît de Québec sur le même steamer que le premier-ministre. Le hasard voulut aussi que la position du juge-en-chef de la Cour Suprême restât vacante, malgré l'opportunité qu'il y avait de faire une nomination immédiate.

Tous ces faits, qui s'enchaînent avec une logique inexorable, n'indiquent-ils pas :

- 1°. Que sir John Abbott, malade, fatigué, avait pris la détermination de se retirer avant l'automne.
- 2°. Que des influences secrètes ont prévalu pour le décider à reconsidérer sa détermination jusqu'à nouvel ordre de choses.
- 3°. Que ces influences étaient hostiles à sir John Thompson.
- 4°. Que sir John Thompson, disposé à rester dans la politique, se soit dégouté d'attendre et ait gardé pour lui la position de juge-en-chef dont sir John Abbott lui avait fait l'offre selon l'habitude en pareil cas.
- 5°. Que les intrigues n'ont pu réussir, et que sir John Thompson n'a été appelé que lorsque tout eût été vainement épuisé pour trouver un autre premier-ministre acceptable à la députation et à ce qu'on est convenu d'appeler : "*the power behind the throne.*"

J'aurai à revenir sur ce sujet. Les événements se succèdent avec rapidité, et l'heure est peut-être proche où tous ceux qui voient clair devront se donner la main pour prévenir des désastres. La résistance opiniâtre, ouverte, déclarée, empêchera peut-être l'exécution de certains projets habilement élaborés et à l'heure actuelle dormant sous clef, dont le pays aurait profondément à souffrir.

L'enquête faite à Québec, par la commission royale nommée pour blanchir sir A. P. Caron, est une odieuse plaisanterie. Pourquoi n'avoir pas procédé devant un comité de la chambre? Pas plus là qu'ailleurs, on ne peut prouver des choses qui n'existent pas. Et si sir Adolphe a les mains nettes, comme j'aime à le croire jusqu'à preuve du contraire, il n'a rien à craindre et peut rencontrer ses accusateurs sur tel terrain qu'il leur plaira de se présenter.

On n'y a pas mis tant de façon quand il s'agissait de sir Hector et de M. Chapleau. L'un en est sorti disgracié par la confiance aveugle qu'il avait placée dans ses amis. L'autre a terrassé ses adversaires, malgré une enquête que *des collègues seuls* pouvaient conduire avec une si révoltante partialité.

Le but était évident. M. Bowell et M. Haggart étaient candidats au portefeuille des chemins de fer. Le premier ne représentait que lui-même, mais il avait, à côté de ses idées étroites, une réputation d'honnêteté. L'autre représentait de puissants intérêts occultes, et malgré son *bad record*, malgré de graves accusations dans lesquels le parti ?? refusa de s'enquérir, il passa par dessus la tête de tous les autres.

La conduite du gouvernement me fait croire que, dans la pensée des Dieux, sir Adolphe Caron doit devenir *leader* de la province de Québec. Et pourquoi pas? Croyez-vous que pendant douze ans l'on se fasse l'allié des ennemis de ceux qu'on prétend servir, sans avoir droit à une récompense. Et puis, un chef à la souple échine est un utile instrument dans la main des forts.

L'honorable J. A. Chapleau, nommé à Spencerwood, couronne une carrière publique dont on trouve bien peu d'exemples dans l'histoire du Canada. Parti du bas de l'échelle des honneurs que peut ambitionner un homme politique, il a été successivement député provincial, ministre provincial, chef d'opposition dans la législature de Québec, premier ministre à Québec, ministre et député à Ottawa, *leader* de la province dans le cabinet fédéral, et lieutenant-gouverneur de Québec. Et tout cela en moins d'un quart de siècle.

Si Dieu lui prête vie et si sa santé le permet, je prévois sa rentrée dans la politique active, avec le surcroît de prestige que va lui apporter sa position actuelle et la faiblesse relative dans laquelle son départ va laisser le gouvernement fédéral.

En toute probabilité, nous aurons des élections générales dans l'automne de 1893, (l'an prochain.) Il ne restera plus alors que deux sessions à faire. Sir John préférera surprendre les libéraux, assez désorganisés pour encore plusieurs mois, que de leur permettre de se préparer pour l'extrême limite du parlement actuel.

D'ailleurs Sir John Thompson voudra aller devant le peuple. Sir John Abbott a eu une quarantaine d'élections partielles qui lui ont permis de sonder l'opinion, mais le nouveau gouvernement en aura à peine une demi-douzaine; et, s'il est sage, il se fera donner un nouveau mandat pour cinq ans.

Tout fort que soit le gouvernement, il n'a après tout que 70 voix de majorité. Trente-cinq voix déplacées annulent cette majorité. Le gouvernement ne peut que perdre du terrain dans les provinces maritimes et dans